

Durée et horaire des études supérieures

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Combien de temps pour suivre des études supérieures ? Découvrez les différents aspects à prendre en compte pour planifier votre cursus !

Durée

Selon le type d'études supérieures (le type court via un brevet ou un bachelier professionnalisant, ou le type long via un bachelier de transition suivi d'un master), la durée du parcours de formation sera différente. Vous vous engagerez généralement pour 3 à 5 ans minimum. Cependant, de nombreux paramètres peuvent intervenir dans votre parcours et modifier sensiblement le temps nécessaire à l'aboutissement de votre projet d'études.

Depuis le décret de 2013 modifiant le paysage de l'enseignement supérieur, la notion même de durée d'études comptabilisée en nombre d'années est remise en question pour favoriser un autre principe : l'accumulation des crédits .

Le crédit est une unité de mesure qui représente notamment la charge de travail que vous aurez à fournir pour un cours. Cela comprend les heures de cours, vos travaux individuels ou de groupes, vos travaux pratiques, vos lectures, votre travail personnel (revoir vos notes, rédiger des synthèses, étudier, etc). Le nombre de crédits attribué à un cours varie en fonction de l'investissement qui est attendu de vous afin d'acquérir les connaissances et les compétences liées à la matière enseignée.

Généralement, dans l'enseignement supérieur de plein exercice vous commencerez votre première année avec un bloc de 60 crédits commun à tous les étudiants. En fonction de la réussite et de l'échec à certains examens, la composition de la suite de votre programme annuel de cours (ou bloc) sera personnalisée.

Un bloc représente en effet un ensemble de cours. Chaque cours représente un certain nombre de crédits. Si l'on additionne les crédits de tous les cours sur une année, ils totalisent en général 60 crédits.

Si l'on part du principe que chaque bloc annuel est composé de 60 crédits, voici la durée théorique des principaux cycles d'études :

- Brevet = 120 crédits, soit 2 blocs mais répartis en général sur 3 ans car ils sont organisés en cours du soir ou horaire décalé par l'Enseignement de promotion sociale
- Bachelier = 180 crédits, soit 3 blocs (exceptés ceux des soins infirmiers et de sage-femme, de 240 crédits, soit 4 blocs)
- Master = en général 120 crédits, soit 2 blocs, mais il en existe en 60 crédits, soit 1 bloc

Dans une certaine mesure, il vous sera permis de reporter à l'année académique suivante les cours échoués, mais la conséquence directe est un allongement de votre durée d'études. Il est dès lors conseillé d'essayer de suivre le programme théorique de chaque bloc établi par l'établissement d'enseignement.

La durée des études peut également être influencée par certains facteurs tels que la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) ou la procédure d'allègement :

- La VAE est une procédure permettant de valoriser son parcours professionnel dans le cadre de la reprise d'études. Cela peut donc parfois permettre de réduire le temps de formation.

[Valoriser ses acquis de l'expérience - VA / VAE](https://www.dorifor.be/article/valoriser-ses-acquis-de-l-experience-va-vae-826.html) (<https://www.dorifor.be/article/valoriser-ses-acquis-de-l-experience-va-vae-826.html>)

- La procédure d'allègement, quant à elle, permet (pour des raisons professionnelles par exemple) de demander à ne pas être inscrit aux 60 crédits en une seule année. [Ce système](http://www.enseignement.be/index.php?page=28082&navi=4526) (<http://www.enseignement.be/index.php?page=28082&navi=4526>) va donc allonger la durée initiale du parcours d'étude.

Horaire

Dans les établissements d'enseignement supérieur de plein exercice (Universités, Hautes écoles et Écoles supérieures des arts), les cours se répartissent pour la plupart en journée, entre 8h et 18h.

Selon ce que vous choisirez d'étudier, votre volume horaire hebdomadaire variera, car la pédagogie diffère d'un type d'établissement à l'autre. Par exemple, en Haute école, vos horaires de cours occuperont des journées entières du lundi au vendredi (et parfois le samedi). A l'Université, vous aurez également cours tous les jours de la semaine mais une journée se composera d'une alternance d'heures de cours et de plages libres.

Vous êtes peut-être à la recherche de cours du soir, du week-end ou n'occupant pas tous les jours de la semaine ?

Si l'Enseignement de promotion sociale propose un large éventail d'études en cours du jour, du soir ou à horaires décalés, vous pourrez également trouver certains cursus organisés par les établissements de plein exercice en horaire décalé ou en horaire adapté (aménagé).

L' horaire décalé signifie que vos cours seront organisés en journée ou en soirée durant la semaine ou durant le week-end. L' horaire adapté (aménagé) signifie que les cours de votre programme sont condensés sur quelques jours ou demi-jours durant la semaine (cela peut également être en soirée, en fonction de l'organisation mise en place par l'établissement).

Vous pouvez vous renseigner sur l'horaire précis directement auprès de l'établissement qui organise le cursus qui vous intéresse.

Pour consulter les catalogues complets des études :

En Région bruxelloise : [Pôle académique de Bruxelles](https://www.poleacabruelles.be/) (<https://www.poleacabruelles.be/>)

En Fédération Wallonie-Bruxelles : [mesetudes.be](https://www.mesetudes.be/) (<https://www.mesetudes.be/>)